



# Bulletin d'information sur l'immatriculation des véhicules

---

Date : 3.6.2022

Chères lectrices et chers lecteurs,

Vous trouverez ci-dessous des informations sur le thème de l'homologation des véhicules en Suisse. Notre bulletin, publié deux fois par an, vous tient au courant des nouveautés importantes dans ce domaine. Dans l'intervalle, vous trouverez également des informations ici : [News \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/news)

Le domaine Admission des véhicules à la circulation de l'OFROU vous souhaite une bonne lecture !

## 1. Nouveaux formulaires pour l'établissement des fiches de données et des réceptions par type

Comme annoncé dans le dernier bulletin d'information de novembre 2021, les formulaires utilisés pour l'obtention des RT/FD classiques vont être actualisés. À partir du 13 juin 2022, les nouveaux formulaires au format Excel et les instructions correspondantes seront disponibles à l'adresse suivante : [Formulaires et instructions \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/formulaires-et-instructions).

Il n'existera plus que le formulaire Excel de traitement en série (suppression des formulaires de demande individuelle aux formats Word et Excel). Nous sommes convaincus que ces modifications permettront d'accroître l'efficacité et la sécurité du traitement des données.

Important : les formulaires actuels resteront valables jusqu'au 31 août 2022, après quoi seules les demandes déposées au moyen du nouveau formulaire seront acceptées. À compter de cette date, les demandes présentées sur les anciens formulaires seront systématiquement rejetées. Les formulaires devront être dûment remplis. Sous l'onglet « Exigences générales », notamment, tous les points devront être renseignés ou ignorés en indiquant le motif.

## 2. Réception par type (RT)

Compte tenu de la hausse des demandes de nouvelles réceptions par type ces dernières années, notre système de numérotation des RT dans TARGA atteint ses limites. C'est pourquoi nous sommes contraints de faire évoluer cette numérotation. Concrètement, cela signifie que la première position, qui correspond à la classification du véhicule, ne sera plus obligatoirement un chiffre de 1 à 9. Ce dernier pourra être

remplacé par une lettre de A à I. Le document « [Groupes de véhicules des réceptions par type](#) » vous donne un aperçu visuel de la modification de la numérotation.

### **3. Économie de papier**

Après les fiches de données établies par auto-certification, l'abandon des envois sur papier concernera aussi les RT et les FD classiques à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Celles-ci seront envoyées uniquement au format pdf. La procédure d'envoi sera ainsi plus rapide et plus écologique.

### **4. Émissions**

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, de nouvelles prescriptions en matière d'émissions sonores entreront en vigueur. Les réceptions par type et les fiches de données suisses qui ne seront pas conformes à ces prescriptions feront l'objet d'un blocage automatique au 30 juin 2022. Pour connaître les codes d'émissions sonores concernés, veuillez consulter notre [site Internet](#) (Liste des codes d'émissions → Codes d'émissions sur la réception par type, à partir de la p. 25).

### **5. *Initial Vehicle Information (IVI)***

Actuellement, les instructions relatives au formulaire 13.20 sont en cours de révision et vont être complétées pour les véhicules IVI. L'entrée en vigueur du texte remanié est prévue pour le troisième trimestre 2022. Les véhicules IVI saisis jusqu'à présent peuvent être consultés ici (mise à jour hebdomadaire) : [Nouveaux arrivants et liste globale.xlsb \(live.com\)](#)

Vous trouverez des informations actualisées concernant l'application IVI et le nouveau régime d'admission des véhicules (par ex. transfert de nouvelles marques de véhicules dans IVI) sur [News \(admin.ch\)](#).

### **6. Personnel**

Après 33 ans d'activité dans le domaine de la réception des véhicules, Christoph Schneider a pris une retraite bien méritée à la fin mai. Nous lui adressons tous nos vœux !

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, Balthasar Renggli viendra renforcer l'équipe. Il possède une grande expérience dans le domaine de l'immatriculation des véhicules. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue !